A. & L. GENOT
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest Etang de Berre Initiatives

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007
Ouest Etang de Berre Initiatives
Hôtel de Ville
Avenue Louis Sammut
13500 Martigues
Ce rapport contient 22 pages

Société anonyme d'expertise comptable - commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'ordre à Marseille sous le n°10.00000187-01 et à la Compagnie des

Siège social :
A. & L. Genot
480, avenue du Prado
BP 303 - 13269 Marseille Cedex 08
Capital : 303 000 Euros
Code APE 741 C
305036386 R.C.S. Marseille

A. & L. GENOT
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest Etang de Berre Initiatives
Siège social : Hôtel de Ville – Avenue Louis Sammut – 13500 Martigues

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblé générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Ouest Etang de Berre Initiatives, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Le premier paragraphe de l'annexe en page 13/28 expose les règles et méthodes comptables et le paragraphe en page 18/28 énonce les règles de provisionnement des prêts.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'état du dispositif existant de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimé adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 17 mars 2008

Société d'Expertise Comptable A. & L. GENOT
Membre de KPMG S.A.

Alain L. GENOT
Président du Directoire

Bilan actif

OUEST ETANG DE BERRE INITIATIVE

Etats de synthèse au 31/12/2007

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	4 914	3 438	1 476	1 845
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	407 333	126 727	280 606	206 337
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**412 262**	**130 165**	**282 097**	**208 198**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	18 805		18 805	16 041
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	215 256		215 256	256 627
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**234 061**		**234 061**	**272 668**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**646 323**	**130 165**	**516 158**	**480 865**

Bilan passif

OUEST ETANG DE BERRE INITIATIVE

Etats de synthèse au 31/12/2007

	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
PASSIF		
Capital social ou individuel	575 809	548 309
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-109 858	-115 542
Résultat de l'exercice	***3 788***	***5 684***
Subventions d'investissement	1 476	1 845
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**471 215**	**440 296**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	569	3 800
Personnel	*1 493*	*1 420*
Organismes sociaux	*5 462*	*5 444*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*539*	*324*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*410*	
Dettes fiscales et sociales	7 904	7 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 470	29 581
Produits constatés d'avance		
DETTES	**44 943**	**40 569**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**516 158**	**480 865**

COMPTE DE RESULTAT

OUEST ETANG DE BERRE INITIATIVE

Etats de synthèse au 31/12/2007

	du 01/01/07 au 31/12/07 12 mois	%	du 01/01/06 au 31/12/06 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 525	100,00	915	100,00	610	66,67
Production stockée						
Subventions d'exploitation	49 327	NS	55 740	NS	-6 413	-11,50
Autres produits	6 506	426,63	6 344	693,29	163	2,56
Total	57 358	NS	62 998	NS	-5 640	-8,95
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	19 794	NS	30 513	NS	-10 720	-35,13
Total	19 794	NS	30 513	NS	-10 720	-35,13
MARGE SUR M/SES & MAT	37 564	NS	32 485	NS	5 080	15,64
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	400	26,24	195	21,31	205	105,21
Salaires et Traitements	25 219	NS	24 421	NS	798	3,27
Charges sociales	10 270	673,45	9 856	NS	414	4,20
Amortissements et provisions	369	24,20	461	50,41	-92	-20,00
Autres charges	8 495	557,04	10 141	NS	-1 646	-16,23
Total	44 753	NS	45 074	NS	-321	-0,71
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 188	-471,37	-12 589	NS	5 401	-42,90
Produits financiers	17 946	NS	25 120	NS	-7 173	-28,56
Charges financières	6 345	416,04	7 139	780,22	-794	-11,13
Résultat financier	11 602	760,77	17 981	NS	-6 379	-35,48
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	4 413	289,41	5 391	589,22	-978	-18,14
Produits exceptionnels	369	24,20	463	50,55	-94	-20,22
Charges exceptionnelles	779	51,10			779	
Résultat exceptionnel	-410	-26,90	463	50,55	-873	-188,70
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	215	14,10	170	18,58	45	26,45
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 788	248,41	5 684	621,18	-1 896	-33,35

Désignation de l'entreprise : **ASS OUEST ETANG DE BERRE INITIATIVE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007, dont le total est de 516 158 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 3 788 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2007 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation (règlement N° 99-01 ET 99-03 du CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation (règlement N°99-01 et 99-03 du CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue:

- Matériel de bureau et informatique 5 ans

Stocks

Néant

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise, ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière.

L'entreprise n'a passigné un accord particulier.

L'entreprise n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

	Valeur brute au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions
Frais d'établissement et de développ.			
Autres postes d'immo. incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agencts., aménagts. dives			
Autres matériels de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 913		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL 3	4 913		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	15		
Prêts & autres immobilisations financières	340 688		184 822
TOTAL 4	340 703		
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	345 617		

		Diminutions			
		Par cessions	Par cessions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation de l'immobilisation en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développ. TOTAL 1					
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2					
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agencts. et am. const.				
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & informatique			4 913	
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances & acomptes					
TOTAL 3					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				15	
Prêts & autres immobilisations financières			118 177	407 333	
TOTAL 4			118 177	407 348	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)			118 177	412 261	

Etat des amortissements 2055

		[illegible]			
[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Frais d'établissement et de développement TOTAL 1					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL 2					
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	installations générales				
	matériel de transport				
	matériel de bureau	3 068	369		3 437
	emballages récupérables				
TOTAL 3		3 068	369		[illegible]
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		3 068	369		[illegible]

ETAT DES PROVISIONS

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
[illegible]				
Provisions pour litiges				
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participations				
Dépréciations autres immobilis. financières	134 350	6 344	13 968	126 726
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
	134 350	6 344	13 968	126 726
	134 350	6 344	13 968	126 726
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		6 344	13 968	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ARRETE DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

DETAIL ANNEXE

REGLES DE CALCUL DES PROVISIONS

POUR PRETS DOUTEUX

1) Dans le cas d échéanciers signés, aucune provision n a été constatée qui soit égale à un an de remboursement

2) La provision est constituée à 100 % lorsqu il n y a plus de remboursement en cours.

ARRETE DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

DETAIL DES PRETS DOUTEUX ET PROVISIONS

NOM	PRÊT 31/12/2007	PROVISIONS 31/12/2007
ALLARD PASCALE	2 342,45	2 342,45
BIZET BRUNO	6 809,48	6 809,48
BOUGUARINE SERGE	2 411,10	2 411,10
CARPIER PHILIPPE	6 111,11	6 111,11
DEMEURANT GERARD	4 446,38	4 446,38
DERDOUR ASNIA	5 969,95	370,00
DIAGNE	375,00	375,00
FERNANDEZ RAYMOND	3 219,72	3 219,72
GASTALDI SOPHIE	5 253,24	5 253,24
GODIN FABRICE	6 310,45	6 310,45
GUILLAS VIRGINIE	416,46	416,46
GUIMBELOT DOMINIQUE	6 548,88	6 548,88
ISNARDON CHRISTIAN	4 671,60	4 671,60
JEROME JEAN-LUC	10 171,84	10 171,84
JUSTIN	3 400,87	3 400,87
KREBS CECILE	16 691,58	16 691,58
MAIZE JEAN-LUC	1 557,79	1 557,79
MIRANDA GENEVIEVE	6 952,50	6 952,50
MORA DOMINIQUE	5 460,02	5 460,02
NIEDDU ROGER	4 583,76	4 583,76
PARY SEBASTIEN	9 300,00	9 300,00
PERRIRAZ	3 728,60	3 728,60
RASSINEUX ISABELLE	3 599,13	3 599,13
SAN JOSE LUDOVIC	2 966,56	2 966,56
SERRANO ROSE MARIE	1 378,33	1 378,33
SOLER ESMERALDA	7 650,00	7 650,00
	132 326,80	**126 726,85**

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES & DES DETTES

		[illegible]	[illegible]	[illegible]
Créances rattachées à des participations				
Prêts		407 333	238 631	168 702
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances r. de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		18 805	18 805	
Charges constatées d'avance				
[illegible]		426 138	257 436	[illegible]
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES & DES DETTES

[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		568	568		
Personnel et comptes rattachés		1 493	1 493		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 462	5 462		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	539	539		
	Taxe sur valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	410	410		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		36 470	36 470		
Dette représentative de titres empr.					
Produits constatés d'avance					
[illegible]		[illegible]	[illegible]		
Emprunts souscrits (en cours ex)					
Emprunts remboursés (en cours ex)					
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

ARRETE DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007
DETAIL DES PRETS EN COURS

Nom	Prêt	moins 1 an	plus 1 an
BEAUBE JEROME	2 083,31	1 666,68	416,63
BIGGI JEAN FRANCOIS	1 666,48	1 666,48	-
BINET	762,01	762,01	-
BOCQUILLON PIERRE	972,19	972,19	-
BORDES BUENO	4 666,64	2 000,04	2 666,60
BROUZET PATRICE	2 708,18	2 500,08	208,10
BUMBALO JP	4 374,98	1 250,04	3 124,94
CHARLES ISABELLE	253,67	253,67	-
CHETELAT	5 055,50	2 333,40	2 722,10
CLEMENT	14 250,00	3 000,00	11 250,00
CORTES MICHEL	1 058,37	1 058,37	-
DA SILVA M	4 374,98	1 250,04	3 124,94
DELECLUSE F	6 416,65	2 333,40	4 083,25
DEL GIOVANE CECILE	1 555,60	1 166,64	388,96
DERDOUR ASNIA	5 599,95	5 599,95	-
DESHAYES SEBASTIEN	2 361,09	1 666,68	694,41
DONATI P	11 200,00	2 400,00	8 800,00
DUMAS L	4 305,55	1 666,68	2 638,87
EL MANSOURI	6 766,64	2 900,04	3 866,60
FABBRIZI DAVID	2 540,68	1 270,32	1 270,36
FABULAS	4 155,56	1 466,64	2 688,92
FACHE REMY	3 175,67	2 540,76	634,91
FERRARI SERGE	10 000,00	3 333,36	6 666,64
GAVANON JP	13 250,00	3 000,00	10 250,00
GESLIN SOPHIE	694,41	694,41	-
GIUDICE PATRICE	2 540,68	1 270,32	1 270,36
GRANDVIERGNE ERIC	5 462,49	1 524,36	3 938,13
GRIMAUD LAETITIA	11 000,00	3 000,00	8 000,00
HANIN FABRICE	10 416,67	3 048,84	7 367,83
IZZO	3 472,21	1 666,68	1 805,53
KARAGOZ ALI	211,45	211,45	-
LEBON	4 500,00	1 375,00	3 125,00
LE GALL BERENGERE	5 462,49	1 524,36	3 938,13
LIABEUF THOMAS	3 333,17	2 666,76	666,41
LOUIS JULIETTE	5 928,16	2 540,76	3 387,40
MACOUIN FABRICE	4 999,92	2 500,08	2 499,84
MAGTOUF MOHAMED	- 212,01	- 212,01	-
MARTINEZ F	7 111,08	2 666,76	4 444,32
MEDINA JEAN PIERRE	11 250,00	3 000,00	8 250,00
MENGUY GUILLAUME	2 797,26	1 766,64	1 030,62
MIZZI QUESSADA	1 481,83	1 481,83	-
MONJAL	14 000,00	2 566,74	11 433,26
MONS MAGALI	5 666,66	2 000,04	3 666,62
NEGAD SABAH	169,90	169,90	-
NOIR FRANCOISE	2 083,31	1 666,68	416,63
OMONT	4 277,76	1 833,36	2 444,40
PERONNE C	7 111,08	2 666,76	4 444,32
REY	7 600,00	2 322,21	5 277,79
RODRIGUEZ LIONEL	4 500,00	3 000,00	1 500,00
SANTISTEBAN LIONEL	10 250,00	3 000,00	7 250,00
SASTRE JEAN LOUIS	5 499,80	2 200,08	3 299,72
SZWEC DOMINIQUE	3 888,80	2 333,40	1 555,40
TAVAN JEAN LUC	1 527,75	1 527,75	-
TRIOLAIRE	6 249,96	2 500,08	3 749,88
XUEREB	5 777,70	2 666,76	3 110,94
ZOLLER AGNES	8 000,00	2 666,76	5 333,24
	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ARRETE DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

DETAIL DES PRETS TERMINES

Nom	Total débit	Total crédit	Solde
ARABYAN HAMLET	423,46	423,46	0,00 C
BARRACO FREDERIC	1 524,42	1 524,42	0,00 C
CHANAUD LAURENT	1 250,04	1 250,04	0,00 C
DESPAQUIS LAURENT	508,14	508,14	0,00 C
GABY FRANCK	1 250,04	1 250,04	0,00 C
GARCIA HERVE	194,56	194,56	0,00 C
GARCIA KARINE	1 944,50	1 944,50	0,00 C
MAOUDJ NOKIA	211,73	211,73	0,00 C
MEROLLA RICHARD	844,48	844,48	0,00 C
OUDOT PIERRE ANDRE	1 186,15	1 186,15	0,00 C
REGIS THIERRY	1 270,38	1 270,38	0,00 C
ROCHETTE PAULE	208,34	208,34	0,00 C
VINCENT HELENE	4 657,78	4 657,78	0,00 C
	15 474,02	**15 474,02**	

ARRETE DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

DETAIL DES PRETS A OCTROYER

LEBON	4 500,00
REY	7 600,00
MONJAL	14 000,00
	26 100,00

PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	18 805
Disponibilités	
TOTAL	18 805

CHARGES A PAYER

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	568
Dettes fiscales et sociales	2 575
Autres dettes	10 370
TOTAL	13 513

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

CONGES A PAYER

	1 493

CHARGES / CONGES A PAYER

	672

CHARGES SOCIALES A PAYER

Urssaf	3 540
Retraite	740
Assédic	510
	4 790

CHARGES DIVERSES A PAYER

Sofilim - Expert-comptable	3 150
Kpmg - CAC	5 860
Avocat Wing	359
Oséo 3T ET 4T.07	1 001
	10 370

ETAT-CHARGES A PAYER

Formation 2006	101
Formation alternance 2006	309
	410

PRODUITS A RECEVOIR

FIR dossier Sté Donati	305
Subvention fonct. Région	15 000
Subvention Crédit Agricole 2007	3500
	18 805

FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

Facture SECAP 2007	569
	569

ARRETE DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

ENGAGEMENT HORS BILAN

Mme Claire ASCENCIO, salariée de la C.A.O.E.B.
a été détachée auprès de O.E.B.I de juin à décembre 2007

Le coût de revient charges comprises a été pris en charge en totalité par la C.A.O.E.B. et non par OUEST ETANG DE BERRE INITIATIVE

Le Salaire Brut Mensuel s'élevait à 957,42 euros plus les charges sociales

---

Début DIF : 07/06/2004

Nombre d'heures acquises et non utilisées au 31/12/2007 : 60 heures